



Vol en grande surface sanction

Par **cedric34**, le **28/02/2009** à **22:21**

bonjour rnactuellement avec 300€ de revenu par mois ayant de gros problèmes financiers j'ai tenter de dérober 2 consoles de jeux (valeur environ 800€) je ne suis pas fière de moi ! et surtout de ce que j'ai fais ! rnj'ai tenter de sortir devant le mr la sécurité alors qu'il était baissé et bien sure ça a sonné et il s'est relever dessuite ! rnil m'a fait signe d'attendre car il s'occuper de quelqu'un, je suis rester la sans trop savoir que faire et d'autres personnes de la securité sont arriver en courant et m'ont emmené au bureau.rnje viens tout juste d'obtenir un diplôme d'éducateur sportif et j'ai peur d'avoir un cassier judiciaire et ne pas pouvoir exercer mon métier je commence a sortir du gouffre pour y retomber plus profond! je suis démoralisé!rnLa police m'a demander de reconnaitre les fais ce que j'ai fait et je suis bientôt convoquer au tribunal. rnA quoi dois je m'attendre ?rnmerci d'avance

Par **novice75**, le **08/03/2009** à **23:11**

bonsoir à tous rnvous devez vous attendre à etre renvoyé devant le T-C rnsi c'est une 1er délit, vous risquez une peine avec sursis rnsurtout il faut demander au juge la non inscription au B-2 de votre C-Jrncompte tenu de vos revenus vous avez le droit à l'aide juridictionnelle afin d'avoir un avocat commis d'office